



Commission scolaire
DES PHARES

Le Phare

Bulletin d'information

Volume No 10 – Numéro 1

Le 24 septembre 2007

Conseil des commissaires

À sa séance ordinaire du 26 juin dernier, le Conseil des commissaires a adopté le document « *Identification des disciplines objets d'épreuves uniques et internes à la Commission scolaire des Phares – juin 2008* ». Il a également adopté le document « *Liste des disciplines, secteur des jeunes – Année scolaire 2007-2008* » qui remplace la version qui avait été adoptée le 2 avril 2007. Ces documents ont été déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

À la suite d'une recommandation émise par le Conseil d'établissement de l'école les Alizés et conformément à la *Politique sur les services de garde* à la Commission scolaire, le Conseil a résolu de fermer le service de garde de l'école les Alizés. Cette décision était effective à compter du 1^{er} juillet 2007.

La Commission scolaire s'est dotée d'une *Politique d'évaluation des apprentissages en formation professionnelle*. Le document a été colligé au *Recueil des règles de gestion*.

Dans un autre ordre d'idée, le contrat de réfection de la fenestration de l'école Sainte-Luce a été octroyé à la firme Construction Roger-Yves Soucy, plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 122 000 \$. Par ailleurs, le contrat de réfection de la toiture de la piscine de l'école Paul-Hubert a été accordé à l'entreprise Les toitures Estbec inc., également plus bas soumissionnaire conforme, pour une somme de 294 082 \$.

La Commission scolaire a exprimé la volonté d'élaborer une politique pour encadrer l'offre alimentaire dans ses établissements et durant ses activités. Elle est consciente de l'influence de l'environnement alimentaire des milieux scolaires sur le développement des habitudes de vie de ses élèves et de son personnel. Au Québec, 57% de la population âgée de 18 ans et plus et un enfant sur cinq présentent un excès de poids. Les commissaires ont soumis à la consultation, auprès du Comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis, du Syndicat des professionnelles et professionnels du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du personnel de soutien scolaire des Phares, un projet de *Politique alimentaire*.

Le Conseil des commissaires a résolu d'adopter la recommandation faite par un comité chargé d'analyser les besoins en locaux pour le Centre de formation des adultes de Mont-Joli, à l'effet de relocaliser le Centre de formation au pavillon Notre-Dame-de-Lourdes de l'école les Alizés et de regrouper les élèves de cette école au pavillon Saint-Joseph. Conformément à la Loi sur l'instruction publique, il a également été résolu de procéder à une consultation publique dans ce dossier.

C'est également au cours de cette réunion du 26 juin qu'a été adopté le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2007-2008 et qu'il a été résolu de le transmettre au Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le taux de la taxe scolaire est établi à 0,35 \$ du 100 \$ d'évaluation uniformisée. Pour plus de détails sur le budget, nous vous invitons à lire l'article qui suit, dans cette édition du journal *Le Phare*.

La Commission scolaire constitue une banque de candidatures afin de prévoir et de préparer la relève des directions d'établissement. Après la recommandation d'un comité de sélection, le Conseil des commissaires a retenu les candidatures des personnes suivantes pour faire partie de la banque d'aspirants à la fonction de

direction d'établissement : mesdames Valérie Gagnon, Marie-France Hins, France-Mélanie Hotton, Éline Danielle Gasse, Anny Jean, Denise Leblanc et monsieur Éric Blier. Madame Valérie Gagnon a été nommée par intérim au poste de directrice des écoles Bois-et-Marées et Lévesque, jusqu'au retour au travail du titulaire du poste mais n'excédant pas le 30 juin 2008. Par ailleurs, monsieur Patrick Leclerc a été nommé au poste de directeur de l'école du Portage.

Lors de sa réunion ordinaire du 20 août dernier, le Conseil des commissaires a accepté le plan d'effectifs 2007-2008 du personnel de soutien du secteur de l'adaptation scolaire. Ce document a été déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

Par ailleurs, monsieur Benoît Ouellet, mesdames Karine Dupont et Guylaine Feuiltault ont été nommés à titre de délégués au conseil d'administration de l'Association régionale du sport étudiant de l'Est du Québec. Madame Feuiltault agira également comme représentante du secteur primaire.

Le Conseil a autorisé la Ville de Mont-Joli à réaliser son projet d'installations sanitaires pour les usagers de la patinoire municipale. Cette patinoire est située sur les terrains de l'école Norjoli. La réalisation et les coûts du projet seront entièrement assumés par la Ville de Mont-Joli.

La Commission scolaire des Phares et la Ville de Métis-sur-Mer ont une entente concernant l'utilisation d'une partie des locaux de l'école l'Envol pour les fins du bureau municipal. À la suite d'une demande présentée par la municipalité, la Commission scolaire a résolu d'autoriser la Ville de Métis-sur-Mer à sous-louer les locaux qu'elle utilise actuellement à l'école pour les besoins de localisation du CLSC de la Mitis et de l'organisme Heritage Lower St.Lawrence. De plus, le Conseil des commissaires a précisé que tous les travaux qui pourraient être reliés à cette modification de l'entente seraient aux frais du locataire et qu'ils devraient être approuvés par les Services des ressources matérielles de la Commission scolaire. Le CLSC est autorisé à installer un panneau d'identification. L'entente en vigueur a de plus été prolongée jusqu'au 1^{er} novembre 2012, avec possibilité de renouvellement annuel tacite par la suite. De plus, chaque partie aura la possibilité de mettre fin à l'entente moyennant un avis écrit émis au moins six mois avant la date de cessation souhaitée par la partie demanderesse.

Les commissaires ont offert leurs félicitations à Anne-Renée Mongeon, élève de l'école le Mistral, qui a remporté le premier prix du *Concours d'essai littéraire* du Club Optimiste international.

Finalement, monsieur Yvan Poulin a été nommé par intérim au poste de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert. Cette nomination était effective à compter du 15 août 2007, jusqu'au retour au travail de la titulaire du poste, mais n'excédant pas le 30 juin 2008.

Le Conseil des commissaires 2003-2007 présente son bilan

Des décisions qui favorisent la réussite des élèves

Dans un souci de transparence et en conformité avec l'objectif de rendre compte à la population des actions mises de l'avant à la Commission scolaire des Phares, le Conseil des commissaires considère qu'il est important, au terme d'un mandat de quatre ans, de présenter un bilan des principales décisions qui ont été prises.

D'importants changements sont survenus, dans le monde scolaire, durant cette période, dans un contexte où différents facteurs ont interagi : les changements apportés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, une diminution démographique notable (la clientèle jeune est passée de 10 137 à 9 130 élèves en quatre ans à la Commission scolaire des Phares) et l'application d'importantes mesures d'économie, au plan budgétaire.

Les défis d'une organisation en évolution

Dans sa planification stratégique, la Commission scolaire des Phares a établi sa grande priorité : la réussite de tous les élèves. Dans la foulée de cette planification, les écoles se sont donné des plans de réussite. Les objectifs de réussite sont également ressortis dans les orientations des projets éducatifs des établissements.

Avec un taux de diplomation en hausse et un taux de réussite de 85% (incluant la diplomation et la qualification), la Commission scolaire des Phares se positionne avantageusement. Toutefois, les efforts se sont intensifiés afin de réduire le décrochage et d'offrir un soutien accru aux élèves en difficulté. Des décisions du Conseil des commissaires ont permis l'ajout de nouvelles ressources auprès des élèves en difficulté et une plus grande concertation avec les organismes du milieu, afin d'offrir aux élèves des services adaptés à leurs besoins.

Voici une série de dossiers qui ont fait l'objet de décisions importantes de la part du Conseil des commissaires :

École communautaire

- Localisation de la bibliothèque municipale de Saint-Eugène dans l'école Lavoie;
- Projet de surveillance du midi avec la Municipalité de Saint-Valérien et l'école Saint-Rosaire;
- Protocole d'entente avec le Centre de Formation et de Récupération Matapédia-Mitis;
- Transport collectif dans la MRC de la Mitis;
- Utilisation des locaux en lien avec la Municipalité du Bic;
- Utilisation des locaux en lien avec la Municipalité de Les Hauteurs;
- Utilisation des locaux en lien avec la Municipalité de Saint-Fabien;
- Entente avec la Ville de Rimouski : terrain de jeux commun avec l'école des Beaux Séjours;
- Entente avec la Ville de Rimouski : aménagement d'un terrain multifonctionnel derrière l'école Paul-Hubert;
- Entente avec la Ville de Rimouski : corporation des terrains de jeux de Saint-Pie X;
- Entente avec la Ville de Métis-sur-mer : autorisation de sous-location de locaux dans l'école l'Envol.

Réussite éducative

- Maintien des petites écoles :
 - École du Sommet à Padoue
 - École Arc-en-ciel à Sainte-Jeanne-D'Arc
 - École Euclide Fournier à Saint-Charles-Garnier
 - École La Colombe à Esprit-Saint
- Enrichissement :
 - Recommandation de programmes :
 - Programme d'éducation internationale
 - Arts-Sports-Études au primaire et au secondaire
 - Hockey AA et Midget-Espoir
 - Football scolaire
 - Anglais enrichi
 - Protocoles avec les partenaires
 - Projet de réussite des garçons en collaboration avec l'UQAR
 - Acquisition de livres de bibliothèque en concertation avec le MELS

- Support aux élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage et d'adaptation :
 - Ajout de ressources auprès des élèves
 - *Trajectoire des services intégrés* – avec le réseau de la santé
- Renouveau pédagogique :
 - Embauche de personnel
 - Réaménagement de locaux
 - Investissements majeurs pour des manuels scolaires
 - Parcours de formation continue, volet formation à l'emploi

Politiques

- Sur le harcèlement en milieu de travail
- Sur les dossiers d'élèves
- Culturelle
- D'évaluation des apprentissages en formation professionnelle
- Projet de politique alimentaire

Ressources matérielles

- Garage de mécanique agricole
- Réfection de plusieurs écoles :
 - Toiture de l'école Lévesque
 - Toiture de l'école la Rose-des-Vents
 - Sécurisation des systèmes de dépoussiérage (Paul-Hubert et le Mistral)
 - Démolition de la résidence de l'école Saint-Rémi
 - Travaux correctifs reliés à la pyrite phase 1 (le Mistral)
 - Réfection de la toiture de l'école Langevin (phase 1)
 - Travaux correctifs à l'enveloppe murale (Paul-Hubert)
 - Réfection des salles de toilette de l'école Lavoie
 - Réaménagement des laboratoires du 1^{er} cycle du secondaire
 - Aménagement de la salle multifonctionnelle à l'école Saint-Jean
 - Travaux correctifs reliés à la pyrite phase 2
 - Fenestration de l'école Lavoie
 - Fenestration de l'école Langevin
 - Toiture de l'école Sainte-Luce
 - Toiture de l'école la Colombe
 - Fenestration de l'aile D de l'école Paul-Hubert
 - Fenestration de l'école Saint-Rémi
- Réseau de fibre optique
- Mesures d'économie d'énergie

Finances

- Utilisation des surplus
- Situation budgétaire
- Coûts énergétiques

Formation professionnelle

- Entente intercommissions scolaires du Bas Saint-Laurent et Gaspésie
- Table interordres
- Concertation avec le Cégep de Rimouski :
 - Electrotechnique- Installation et réparation d'équipements de télécommunication
 - Projet pour contrer le décrochage
- Concertation avec l'ITA de La Pocatière
 - Formation dans le domaine agricole

Le fruit d'un travail d'équipe

En conclusion, le Conseil des commissaires a aussi relevé bien d'autres défis, dont ceux qui s'inscrivent dans la gestion régulière d'une commission scolaire : répartition des ressources, plans d'effectifs, plans triennaux, etc.

Tout ce qui a été accompli durant ces quatre années est le fruit d'un travail d'équipe, à la table du Conseil, bien sûr, mais également avec l'ensemble du personnel de la Commission scolaire. Par son implication et sa collaboration, le personnel de la Commission scolaire des Phares a permis la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil et la réalisation de notre mission d'éducation et de réussite. Les membres des conseils d'établissement et des différents comités, les parents et les bénévoles impliqués dans les écoles sont aussi de précieux collaborateurs.

En tant que Président, je tiens à remercier tous les membres du Conseil des commissaires et à souligner l'excellence du travail accompli. Par cette implication dynamique, ils ont grandement contribué à la promotion et au développement de l'éducation, de même qu'à l'essor de notre milieu.

Raymond Tudeau, président

Voter lors des élections scolaires, c'est important!

Des élections scolaires se dérouleront le dimanche 4 novembre prochain, dans l'ensemble du Québec. La population sera alors invitée à élire les personnes qui auront comme mandat de défendre et de promouvoir notre système public d'éducation, de même que de favoriser la réussite et l'épanouissement personnel et social des élèves jeunes et adultes de la Commission scolaire des Phares.

Les élections scolaires sont importantes puisqu'elles préparent notre avenir individuel et collectif. Élire un Conseil des commissaires, c'est mettre en place un gouvernement local entièrement dédié à l'éducation et à l'avenir de nos jeunes.

À l'exception des membres du personnel de la Commission scolaire, les citoyens et citoyennes ont aussi la possibilité de participer activement aux décisions, en éducation, en se portant candidates ou candidats dans leur circonscription. La période des

mises en candidature s'échelonna du 25 au 30 septembre 2007. Les personnes qui souhaitent obtenir plus de renseignements sur le déroulement de la procédure électorale peuvent communiquer avec le président d'élections au numéro : **723-5927, poste 2444.**

Dans notre milieu, l'élus scolaire assume d'importantes responsabilités, dont le partage équitable des ressources entre les établissements. Il contribue également à tisser des liens avec les partenaires des milieux socio-économique, communautaire, culturel, sportif et du monde du travail, dans le but d'améliorer constamment la

qualité de l'éducation et de répondre aux besoins des élèves. L'élus scolaire veille à favoriser l'égalité des chances pour tous les élèves. Citoyen engagé dans son milieu, il représente les intérêts de la population et tient compte de ses besoins et de ses aspirations.

Le 4 novembre, s'il y a scrutin dans votre circonscription, démontrez votre attachement à la démocratie et allez voter. Encouragez également les personnes de votre entourage à poser le même geste. Un vote pour l'éducation, c'est un investissement dans l'avenir!

Malgré un déficit prévu en 2007-2008

La Commission scolaire des Phares maintient sa priorité : les services dispensés aux élèves

Lors de sa séance publique du mardi 26 juin 2007, le Conseil des commissaires a adopté le budget de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2007-2008. Ce budget de 103,3 millions de dollars comprend 93,3 millions réservés aux opérations et un montant de 10 millions \$ applicable aux investissements.

Malgré un ajout de 200 000 \$, pour des services aux élèves en difficulté, en provenance du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, un déficit d'opération de 587 538 \$ est prévu. Ce déficit s'explique en grande partie par un accroissement des besoins reliés aux élèves en difficulté et devant recevoir un support particulier à l'école. Pour combler ce déficit, la Commission scolaire appliquera des compressions d'ordre administratif, diminuera les allocations aux budgets d'opération des établissements et puisera dans les surplus cumulés.

Notons également que l'augmentation significative des coûts d'électricité, à la suite de la décision prise par Hydro-Québec, en 2006, d'abolir le tarif préférentiel qui était accordé aux organismes publics, a un impact important sur la situation

budgétaire générale de la Commission scolaire. L'abolition du tarif BT entraîne, pour la Commission scolaire des Phares, une dépense supplémentaire annuelle de l'ordre d'un million de dollars et pour laquelle aucune aide ministérielle n'est accordée.

Les bonnes nouvelles se retrouvent au chapitre du budget d'investissement, par des dépenses de l'ordre de 10 millions \$. Une somme de 5,3 millions \$ sera injectée dans le projet d'efficacité énergétique touchant cinq bâtiments (les écoles Paul-Hubert, le Mistral, Saint-Jean, des Bois-et-Marées et le Centre de formation Rimouski-Neigette). Un montant de 1,5 million \$ sera également investi dans la réfection de fenêtres et de toitures de plusieurs bâtiments.

Aussi dans la poursuite de l'implantation du *Renouveau pédagogique* au secondaire, le Ministère prévoit un investissement supplémentaire de 85 000 \$ pour l'ajout de techniciennes ou de techniciens dans les laboratoires, pour le nouveau programme de *Sciences et Technologies*. Par ailleurs, le Ministère injecte 80 000 \$ dans les bibliothèques scolaires, dans la poursuite de son plan d'action sur la lecture.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, considère qu'il s'agit d'un budget réaliste, compte tenu de l'accroissement des besoins pour les élèves en difficulté et de l'impact toujours important de l'abolition du tarif préférentiel en électricité. « *Nous avons dû faire des compressions, mais nous refusons d'en faire payer le prix aux élèves. Non seulement nous maintenons tous les services dispensés aux élèves, mais nous les bonifions, même dans un contexte budgétaire plus difficile. Et nous investissons des sommes importantes pour nos élèves en difficulté. Pour combler le déficit*

d'opération, au cours de la prochaine année, nous prévoyons donc des compressions au plan administratif, nous diminuerons les allocations dans les budgets d'opération des établissements et nous puiserons dans les surplus cumulés de la Commission scolaire. Cependant, ces surplus s'épuisent rapidement et notre marge de manœuvre est réduite d'autant », conclut monsieur Tudeau.

La Commission scolaire des Phares accueille un peu plus de 10 140 élèves en 2007-2008, soit 9 130 élèves jeunes et 1014 (équivalent temps complet) du côté des centres de formation.

Conférence de Danie Beaulieu

Une bonne dose de fierté à la rentrée!

Une conférence ayant pour thème « *Bâtir sa fierté* » a été présentée par madame Danie Beaulieu, docteure en psychologie et conférencière reconnue, au personnel de soutien de la Commission scolaire des Phares, le 17 août dernier. Cette conférence pleine d'humour et d'énergie a beaucoup plu à son auditoire, d'autant plus qu'elle touchait non seulement le travail, mais tous les domaines de la vie.

Pour la conférencière, chaque personne est, pour elle-même, sa plus grande ressource. « *La fierté n'est pas une question de diplôme, d'argent ou de rang social. Et c'est beaucoup plus que ce qu'on réalise au travail. Sa fierté, il faut la construire soi-même et elle est accessible à tous. On peut créer une fierté comme famille, institution, entreprise... Cette fierté, il faut la gagner et ça demande de l'énergie.* »

Madame Beaulieu précise que de façon naturelle et innée, nos comportements sont régis par le principe d'économie d'énergie et la recherche du plaisir. « *À la naissance, nous sommes tous passifs, nous dépendons entièrement des autres, puis nous devenons réactifs. Nous apprenons par exemple à nous conformer aux ordres, à donner aux autres ce qu'ils attendent de nous. En mode réactif, on attend de voir ce qui va se passer. Face à une difficulté, notre principe d'économie d'énergie nous fait dire*

« Ah non, je ne peux rien faire, je ne peux rien y changer ». Dans ce cas, nous donnons notre pouvoir aux autres. Nous pouvons vivre une grande partie de notre vie et même réussir professionnellement en demeurant sur le mode réactif. Il faut du courage pour passer du stade réactif à celui de proactif. »

La conférencière ajoute que la fierté passe par le proactif. « *Selon une étude réalisée auprès de personnes parvenues à la fin de leur existence et recevant des soins palliatifs, seulement 0,9% des gens se disent satisfaits de leur vie! Les gens sont souvent passifs ou réactifs, et non proactifs. Au stade proactif, c'est soi qui décide. Être proactif, c'est devenir créateur de sa propre vie, c'est se donner un plan stratégique, grandir, faire au fur et à mesure un bilan et voir comment on peut s'améliorer. Demandez-vous si vous êtes passif, réactif ou proactif dans les différents secteurs de votre vie : la santé, les finances, le couple, la vie sociale, votre vie familiale, vos rêves... Il est important de faire des projets.* »

Danie Beaulieu a également insisté sur l'importance de respecter son identité. « *Nous avons tous notre identité propre, nous avons tous reçu un petit morceau de casse-tête qui fait partie d'un tout, mais qui est bien distinct, unique et important. Je ne dois pas essayer de me transformer à l'image de*

quelqu'un d'autre, mais savoir qui je suis et comment je peux être moi. Ma contribution au monde, c'est une petite goutte d'eau qui influence toute la planète. »

La conférencière a ensuite positionné une saine ambition dans le processus d'acquisition de la fierté. « *Je fais de mon mieux, j'honore ce que j'ai reçu et je donne mon maximum. Et surtout, je fais ce que j'ai à faire avec cœur.* » L'identité, ce que nous avons reçu de sacré en tant qu'individu, la conférencière la met ensuite en relation avec les autres. « *Bâtir sa fierté, c'est établir avec les autres des relations saines. Parfois, on voit surtout chez les autres... leurs défauts. Établir des relations saines, ce n'est pas uniquement savoir quoi faire quand ça va bien.* » La conférencière a conclu cette partie sur cette pensée : « *Pour être heureux durant toute votre vie, aidez les autres.* »

Le travail représente une partie de notre contribution aux autres. « *Des études nous ont appris que les personnes à leur retraite qui font du bénévolat ont une espérance de vie de quatre années supérieure aux autres! Trop de gens cessent d'être actifs et d'avoir des projets à leur retraite. Aider les autres, c'est une bonne façon de s'aider soi-même.* » Être proactif, c'est finalement maintenir un bon équilibre entre toutes les sphères de sa vie.

Cette conférence énergisante qui a suscité d'excellents commentaires de la part des personnes présentes était organisée par le Comité de perfectionnement du personnel de soutien de la Commission scolaire des Phares. Notons l'implication de madame Francine Cyr, présidente du Syndicat de soutien scolaire, qui a chaleureusement félicité et remercié la conférencière.

Une rentrée 2007 bien orchestrée par Rimouski Ville étudiante

C'est dans la magnifique salle *Bouchard-Morisset* du nouveau Centre culturel de Rimouski (Centre civique) qu'a eu lieu la conférence de presse de la rentrée 2007, le 14 août dernier. Les divers représentants des établissements d'enseignement du grand Rimouski s'étaient alors réunis, à l'invitation du comité Rimouski Ville étudiante et en compagnie de représentants des associations étudiantes, de la Chambre de commerce, de l'Association des marchands et de la Jeune Chambre de Rimouski. Sous la présidence d'honneur d'une enseignante de cœur et de passion, Sœur Pauline Charron, l'année scolaire 2007-2008 a été lancée sur le thème de l' « *harmonie* ».

La présidente de Rimouski Ville étudiante, madame Denise Côté, a rappelé les deux missions de ce regroupement de forces vives en éducation : améliorer les conditions de vie des étudiantes et étudiants, faire la promotion de Rimouski en tant que destination par excellence pour la poursuite des études.

Pour l'année scolaire 2007-2008, le comité Rimouski Ville étudiante s'est donné un plan d'action en plusieurs points :

- En partenariat avec la Ville de Rimouski, travailler à l'élaboration d'une trousse d'accueil pour les étudiantes et étudiants;
- Poursuivre les représentations dans les salons de l'éducation de Québec et de Montréal, afin de promouvoir les études en région;
- Poursuivre la promotion du programme « *Partenaires de la réussite* », sans oublier le méritas décerné à l'entreprise ou à l'organisme qui se démarque par les pratiques mises de l'avant dans le but de favoriser la conciliation entre les études et le travail;
- Remettre un prix relié à l'implication étudiante, durant la *Semaine de l'étudiante et de l'étudiant*;
- À la suite d'un sondage effectué auprès de la population étudiante et des tables thématiques de « *Rimouski 2006* », travailler en concertation sur les

améliorations à apporter à l'offre de service en matière de transport en commun, de logement et de sécurité, toujours dans le but de bonifier la condition de vie des étudiantes et des étudiants;

- Présenter, en concertation avec la Fondation de l'École de musique du Bas-Saint-Laurent, un nouvel événement, le « Show rock de la rentrée scolaire », le 22 septembre, au Peps du Cégep de Rimouski.

« Enfin, nous tous ici présents, sommes heureux de travailler ensemble à créer différentes activités favorisant un milieu de vie riche et stimulant, afin que notre clientèle étudiante sente qu'il fait bon vivre à Rimouski », a conclu Madame Côté.

Le maire de Rimouski, monsieur Éric Forest, a tenu à souligner l'apport important de plus de 15 000 étudiants au développement culturel, humain et économique de la ville. « *Les objectifs de Rimouski Ville étudiante représentent un défi collectif pour l'ensemble de la population rimouskoise. Rimouski est vue comme un endroit où il fait bon vivre et étudier, une ville d'ouverture, un lieu de haut savoir. Notre défi, c'est de garder ici nos ressources humaines et nos compétences, afin de poursuivre notre développement.* »

La représentante des étudiants, Audrey Daigle Gédéon, de l'Institut maritime, a pour sa part

souligné les avantages d'étudier à Rimouski. « *Pour une bonne partie des étudiants, pouvoir travailler est important et le programme « Partenaires de la réussite » encourage les employeurs à embaucher des étudiants, tout en respectant leur horaire scolaire. Dans les établissements de Rimouski, les classes sont moins grandes et l'enseignement est davantage personnalisé que dans les grands centres urbains. On remarque un bel esprit d'entraide. Les échanges entre étudiants sont favorisés, d'autant plus que Rimouski accueille beaucoup de jeunes de l'extérieur. Les logements sont plus abordables et ils sont localisés à proximité du centre-ville. Un bon choix d'activités parascolaires nous est offert, des voyages, des activités par le biais de clubs, etc. Finalement, nous pouvons profiter des nombreuses infrastructures de loisir et de plein air qu'offre cette belle région.* »

Monsieur Benoît Plourde, directeur du Conservatoire, n'était pas peu fier d'accueillir ses invités dans la nouvelle salle de concert *Bouchard-Morisset* qui permettra aux étudiants du Conservatoire d'exprimer pleinement leurs talents, notamment lors de concerts publics. Un élève en piano de Sœur Pauline Charron, Hugo Simard, a d'ailleurs présenté un mini-concert qui a donné un bon aperçu de son talent et de l'excellente sonorité de la nouvelle salle!

Une belle retraite, ça se fête!

La fête du personnel retraité de la Commission scolaire des Phares se déroulera le mercredi 26 septembre, à compter de 17 h, à la cafétéria de l'école le Mistral, à Mont-Joli.

Les personnes qui ont pris leur retraite au cours de la dernière année sont au nombre de 43 : 18 membres du personnel de soutien, 3 membres du personnel professionnel, 20 enseignantes et enseignants et 2 membres du personnel cadre.

Les invitées et invités seront accueillis à 17 h, avec le verre de l'amitié. Le repas sera ensuite servi et des cadeaux souvenirs seront remis à tous les retraités et à toutes les retraitées. Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, leur adressera un message d'amitié et de reconnaissance.

Un jardin conçu par des élèves de l'école Langevin

La 8^e édition du *Festival international de jardins* se poursuit jusqu'au 30 septembre, aux Jardins de Métis. Ce festival reconnu mondialement présente des jardins contemporains qui incitent les visiteurs à échanger et interagir. Cette année, le son est particulièrement mis en évidence. Des jardins intègrent donc des éléments sonores, activés par les mouvements des visiteurs. Les jardins rappellent divers paysages lointains, de même que des paysages de la Gaspésie.

Par ailleurs, le *Festival international de jardins*, le centre d'artistes Caravansérail et l'école secondaire Langevin, de Rimouski, ont travaillé de concert dans le cadre d'un projet d'art communautaire. Développé par le centre Caravansérail, le projet « Mosaïque » a mis à contribution 28 jeunes de 2^e secondaire inscrits au *Programme d'enrichissement en arts plastiques*. Il a été supervisé par l'enseignante Michèle Corriveau et l'artiste Gautier Leclerc. Les jeunes ont conçu et réalisé en équipe

des sculptures inspirées de fleurs qui ont été cultivées, autrefois, par madame Elsie Reford, la fondatrice des Jardins de Métis.

Les fleurs géantes de différentes formes et couleurs sont faites de centaines de petits carreaux de céramique. Elles ont pris forme à l'école Langevin, dans le cadre d'ateliers. Ce projet qui a stimulé la créativité et les talents artistiques des jeunes débouche donc sur une exposition « grand public ». Le jardin conçu par ces élèves côtoie les jardins créés par des concepteurs québécois et étrangers et permet d'établir une passerelle entre les artistes et le jeune public.

Notons que le projet d'art communautaire « Mosaïque » a reçu l'appui financier de l'URLS Bas-Saint-Laurent, de Telus, de l'école Langevin et de la Commission scolaire des Phares.

Aux Olympiades de la formation professionnelle

Maxime a représenté le Québec

Un élève du département de Carrosserie du Centre de formation Rimouski-Neigette, Maxime Bérubé Leblanc, a participé aux *Olympiades canadiennes de la formation professionnelle* qui se déroulaient à Saskatoon, du 6 au 9 juin. Il s'est classé 7^e dans sa discipline et a vécu une expérience en tous points enrichissante, sur les plans professionnel et personnel.

Son enseignant, monsieur Renaud Brillant, ne cache pas sa fierté et celle du Centre de formation. Maxime représentait le Québec, en Carrosserie, dans la catégorie des 22 ans et plus. Les Olympiades canadiennes en formation professionnelle offrent un niveau élevé de compétition. Les quatre épreuves auxquelles ont participé les étudiants provenant des différentes provinces du Canada consistaient essentiellement à réparer une portière avec beaucoup de précision (durée de l'épreuve : six heures), à réparer une

fissure dans un pare-choc, à prendre des mesures très précises sur un véhicule accidenté et à remplacer une pièce. Les compétitions se sont déroulées sur deux jours.

En plus d'offrir des compétitions de haut niveau, les Olympiades permettent de promouvoir et de faire connaître davantage les différents programmes de la formation professionnelle.

Le département de Carrosserie du Centre de formation Rimouski-Neigette est reconnu partout au Québec et dessert un grand territoire, entre Québec et Gaspé. Les étudiants peuvent entreprendre leur formation à différentes périodes de l'année et l'alternance travail/études leur permet de vivre 360 heures de stage en entreprise. Les étudiants en Carrosserie ont d'excellentes perspectives d'emploi puisque le taux de placement est de... 100%!

Olympiades du Réseau québécois des CFER

Des élèves du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) Matapédia-Mitis ont bien performé lors des Olympiades organisées par le Réseau québécois des CFER, en mai dernier, au collège John Abbott de Montréal.

Au cours de la première partie des Olympiades, « *La Caravane* », les élèves Cynthia Gagné et Claudia Ouellet ont présenté au public un texte oral qui a été évalué à un niveau supérieur à la moyenne. Pour la deuxième partie, de type « *Génies en herbe* », nos quatre représentants, Patrick Perreault, Patrick Roy, Jessen Levasseur Lechasseur et Simon Altot ont également bien performé.

Pour la troisième partie, « *Habilité manuelle* », les élèves Christian Lepage et David Thibeault ont obtenu la deuxième place parmi les 13 CFER participants. Finalement, notre jeune étudiant David

Thibeault a obtenu une médaille. Il a été jugé l'élève le plus aidant et le plus performant de son équipe.

D'autres rencontres entre CFER de régions différentes sont prévues en mars 2008. Ces rencontres permettront de maintenir l'intérêt des élèves en leur offrant l'occasion de prendre une part active à l'apprentissage de leurs matières scolaires. Notons également que la finale provinciale aura lieu en mai 2008.

Ce projet des Olympiades est soutenu financièrement par la Fondation Réussite Jeunesse.

Merci à Marie-France Dupont, enseignante coordonnatrice du CFER Matapédia/Mitis, pour la collaboration apportée à la rédaction de cet article.

Colloque régional sur la dysphasie

L'Association québécoise pour les enfants dysphasiques Bas-Saint-Laurent organise un colloque le 13 octobre prochain, à Rivière-du-Loup. Deux thèmes seront traités dans le cadre de ce colloque : « *Comment favoriser la réussite scolaire de mon enfant* » et « *L'attention-concentration, outil indispensable à la réussite scolaire* ».

Messieurs Robert Darche, enseignant et Jean Bourque, orthopédagogue, animeront les deux ateliers qui s'adressent aux parents, aux enseignantes et enseignants, aux orthopédagogues et autres intervenantes et intervenants.

Pour obtenir plus d'information sur ce colloque, les sujets traités ou pour s'inscrire, on communique avec l'Association, au numéro 867-5885, poste 104.

Coup de chapeau au journal « *Le Complice* »

En ce début d'année scolaire, nous rendons hommage à des collègues journalistes qui composent l'équipe de rédaction du journal de l'école le Mistral, « *Le Complice* ».

Dans une présentation originale et un style dynamique, l'équipe rédactionnelle nous dessine régulièrement le portrait des activités de l'école le

Mistral, dans les dossiers actualité, culturel, sportif, scientifique, les chroniques littéraires, les entrevues spéciales et dans la section, « *Libres opinions* ». On y retrouve même une bande dessinée! À lire dans l'édition de mai 2007 : l'éditorial de Shana Guimond ayant pour titre « *In-Di-Vi-Du-Ali-Té* ».

Bravo, « *Le Complice* »!

Merci Rose-Aimée!

La Commission scolaire des Phares a remis récemment un certificat de reconnaissance à madame Rose-Aimée Bois, secrétaire à l'école du Portage, un établissement qui regroupe les écoles de Sainte-Angèle, Sainte-Jeanne-D'Arc et La rédemption. Originaire de Les Hauteurs, Rose-Aimée a travaillé durant 17 ans à l'école la Source pour ensuite poursuivre sa carrière à l'école du Portage, il y a quatre ans. Reconnue pour sa gentillesse, son professionnalisme, sa disponibilité, sa patience et sa discrétion, Madame Rose-Aimée Bois sait aussi répondre aux situations d'urgence. « *Son dévouement pour les autres n'a d'égal que son*

incomparable don de soi. Les délicates attentions, sa présence rassurante et les petites douceurs témoignées aux membres du personnel et aux enfants attristés par un petit bobo émotif ou physique font d'elle une source de réconfort », a expliqué la commissaire d'école de son secteur, madame Gilberte Fournier.

Madame Bois a reçu son certificat des mains du président de la Commission scolaire, monsieur Raymond Tudeau, de madame Gilberte Fournier, commissaire et de la directrice de l'école du Portage, madame Nancy Hallé.

Camille Roussel

De multiples implications sociales, culturelles et sportives

Une jeune femme de Rimouski a obtenu récemment une bourse d'études de 1 000 \$ de l'Association des directrices générales et des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec. Parallèlement à ses études à l'école Paul-Hubert, Camille Roussel a multiplié les implications sociales dans son milieu. Camille a toujours vu l'importance de poursuivre ses études mais en même temps, elle s'est impliquée dans différents comités, à son école (environnement, préparation de l'album, organisation d'un voyage à New York, etc.). Mais son implication se poursuit également dans le milieu. En plus de participer comme bénévole à plusieurs festivals, Camille apporte de l'aide, par le biais de l'organisme Pro-Jeune-Est, aux jeunes qui vivent des difficultés. Elle a aussi été membre du jury du Carrousel international du film, une fonction qui l'a menée jusqu'en République Tchèque.

Dans le domaine culturel, Camille a été metteuse en scène dans plusieurs spectacles et a même interprété un monologue humoristique dans le cadre d'un

événement bénéfique. Elle a fait partie de l'équipe de volley-ball juvénile AA de son école et pratique la natation depuis son enfance, donnant même des cours pour le club de natation Les Dauphins.

Camille souhaite faire des études universitaires et se dit particulièrement intéressée par le droit, le journalisme et la politique. « *Je vise une carrière internationale. Mon ambition est de travailler dans les pays d'Amérique du Sud et Centrale en voie de développement, tout en jouant un rôle dans la politique ou la presse.* »

Le responsable du comité des bourses de l'Association des directeurs généraux, monsieur André Moreau, s'est dit impressionné à la lecture du dossier présenté par Camille. La jeune femme a précisé que cette bourse lui permettrait de travailler encore davantage au mieux-être de son milieu.

Toutes nos félicitations et nos encouragements à Camille, qui est la fille de madame Nicole Fortier et de monsieur Denis Roussel, de Rimouski.

Les élèves de l'école du Rocher/D'Auteuil en concert avec l'Orchestre symphonique de l'Estuaire

Quelques centaines d'élèves de l'école du Rocher/D'Auteuil, à Rimouski, vivront une expérience exceptionnelle, le 1^{er} décembre prochain, en participant à un concert de l'Orchestre symphonique de l'Estuaire, à la salle de spectacle Desjardins-Telus.

L'école du Rocher/D'Auteuil et l'Orchestre symphonique de l'Estuaire ont uni leurs efforts pour faire de ce projet une réalité et permettre à des jeunes élèves en musique de vivre une véritable expérience de scène, en compagnie de musiciens professionnels. Le directeur de l'Orchestre, monsieur Luc Chaput, et l'enseignant en musique, monsieur Gaétan St-Laurent, ont élaboré un programme qui permettra à des élèves de jouer de la flûte et des percussions mélodiques et à d'autres de s'exprimer par le chant.

La directrice de l'école du Rocher/D'Auteuil, madame Mado Dugas, précise que cette initiative s'inscrit tout à fait dans les orientations du projet

éducatif de l'établissement, une école axée sur les arts et la culture, où les élèves maîtrisent le langage artistique et développent le goût de s'exprimer par ces langages et habiletés.

Ce projet constitue une première, à Rimouski. « *Nous voulons créer des liens entre les élèves et l'Orchestre, qui est plus que jamais accessible aux jeunes. Monsieur Chaput se rendra d'ailleurs à l'école pour échanger avec les jeunes et les guider. Ce projet qui n'est pas réservé à une élite mais qui est ouvert à tous les élèves de l'école contribuera sans aucun doute à éveiller l'intérêt de nos jeunes pour la musique et l'Orchestre symphonique. Il sera aussi une importante source de motivation à l'école* », explique monsieur Gaétan St-Laurent.

La participation des élèves de l'école du Rocher/D'Auteuil au concert de décembre exigera une intense préparation. Mais le projet qui était dans l'air en juin 2007 a déjà soulevé l'enthousiasme des jeunes de l'école.

« *Le pont des générations* »

De janvier à juin 2007, des élèves en enseignement progressif de l'école secondaire Saint-Jean ont participé à la première étape d'un projet intergénérationnel, « *Le pont des générations* », dont la promotion est assurée par la Maison des familles Rimouski-Neigette. Ce projet est subventionné par le Gouvernement du Canada, dans le cadre du programme « Nouveaux horizons » pour les aînés.

L'objectif principal de ce projet est de favoriser l'émergence de relations significatives jeunes/aînés, afin qu'ils puissent s'apporter mutuellement le réconfort, le dynamisme, la sagesse et le soutien auxquels toutes les générations ont droit.

Plusieurs activités ont ainsi été réalisées et les jeunes y ont collaboré, en compagnie de 22 personnes retraitées bénévoles et de plusieurs

résidents du *Domaine La Marguerite*, une résidence pour personnes âgées, à Rimouski.

Les participantes et participants se sont rencontrés lors d'activités diverses : quatre rencontres avec les jeunes en classe, afin de préparer et d'évaluer les activités, des entrevues et des échanges avec des aînés à la résidence *Domaine La Marguerite*, une sortie au hockey, une visite des bénévoles à l'école, un après-midi musical à la résidence, une sortie à la salle Desjardins-Telus, un atelier de cuisine, du coloriage de mandalas et des jeux de cartes à la Maison des familles, l'aménagement des rocailles de l'école, du *scrapbooking* à la résidence et la remise de Méritas aux jeunes à la Maison des familles.

Les témoignages des jeunes et des aînés m'ont convaincue des bienfaits de l'approche

intergénérationnelle comme source d'intérêt et de motivation de part et d'autre.

Le projet se poursuit de septembre à décembre, avec les mêmes partenaires : l'école Saint-Jean, avec le groupe d'élèves de madame Mélanie Lévesque dont plusieurs élèves ont participé à la première étape du projet, des résidentes et résidents du *Domaine La Marguerite*, plus de 20 personnes retraitées bénévoles, sans oublier la collaboration et le soutien de la Maison des familles Rimouski-Neigette. Je tiens à souligner l'ouverture d'esprit et la générosité de mesdames Édith De Champlain et Monique Proulx, respectivement directrice de l'école Saint-Jean et de la résidence *Domaine La Marguerite*.

Monsieur Jacques Grand'Maison, sociologue québécois de renom, déclare, dans un article intitulé

Pour la suite du monde : « Il n'y a pas de culture, de science, de conscience historique, de spiritualité et aussi de société saine et dynamique sans de fortes filiations, sans solidarité intergénérationnelle. »

Telle est ma conviction! Mon plus cher désir est que le projet « *Le pont des générations* » agisse comme un déclencheur de partenariats et de complicités jeunes/aînés pouvant constituer une piste de solution naturelle au manque de confiance en soi, à la démotivation, à la faible estime de soi et à l'isolement, aussi bien chez les jeunes que chez les aînés.

*Patricia Ouellet,
sociologue et coordonnatrice du projet
Maison des familles Rimouski-Neigette
(725-5315)*

« *Sous le Phare* »

Grâce à la télévision de Cogéco et à son directeur, monsieur Michel Desrosiers, une série d'émissions portant sur les différents programmes, activités et établissements de la Commission scolaire des Phares sera diffusée à l'antenne de Cogéco câble, au canal 4, durant l'année scolaire 2007-2008.

Réalisées par Soliel Perreault, ces émissions mettront en vedette les élèves, les enseignantes et enseignants, les parents et les autres artisans de projets, de programmes et d'activités dans les écoles et les centres de formation. D'une durée d'une demi-heure, chaque émission comportera en moyenne trois reportages portant sur autant de

sujets. Les émissions seront diffusées à plusieurs reprises au canal 4. Une émission nouvelle sera produite au rythme moyen de deux par mois.

Ne vous étonnez donc pas si des élèves ou des membres du personnel de votre établissement sont sollicités pour participer à une émission! Pour la Commission scolaire des Phares, cette série d'émissions sera une belle façon de faire la promotion des réussites et des activités scolaires auprès de la population.

Surveillez donc, au canal 4, l'émission « *Sous le phare* », dès le début d'octobre!

Des milliers d'élèves invités au Salon du livre

Le 42^e Salon du livre de Rimouski, qui se déroulera du 1^{er} au 4 novembre prochain, à l'Hôtel Rimouski, réservera un accueil chaleureux aux élèves de la Commission scolaire des Phares.

Une dizaine d'animateurs, dont messieurs Richard Petit, Pierre-Henri Fontaine et madame Pauline Gill offriront des ateliers scolaires à plus de... 3375

jeunes! Pas moins de 46 ateliers, d'une durée de 35 à 45 minutes, seront dispensés dans tous les salons de l'Hôtel Rimouski.

Par ailleurs, les visites scolaires au Salon du livre seront proposées le jeudi 1^{er} novembre, de 9 h à 11 h et de 13 h à 15 h, puis le vendredi, de 9 h à 11 h. Lors de ces visites, un programme d'animation

jeunesse sera présenté aux élèves, sur la scène « Hydro-Québec ».

« *La nuit à lire debout* » est également de retour. Une classe pourra passer la nuit au Salon. Les jeunes gagnantes et gagnants seront accueillis le vendredi 2 novembre, dès 20 h. Ils auront la possibilité de bouquiner avant la fermeture du Salon. Une heure de contes suivra et le lendemain, un déjeuner leur sera servi.

Les enseignantes et enseignants qui souhaitent inscrire leur classe aux ateliers, aux visites scolaires ou à l'activité « *La nuit à lire debout* » peuvent le faire en visitant le site Internet du Salon, à l'adresse www.salondulivrederimouski.ca

Pour plus de renseignements, communiquez avec madame Rosanne Banville, au numéro 723-0088.

Le Carrousel du film a 25 ans!

Dans le cadre de la 25^e édition du *Carrousel international du film de Rimouski*, des milliers de jeunes participeront au festival, du 23 au 30 septembre, au Cinéma Lido, à Rimouski.

15 000 participants dont près de 10 000 jeunes sont attendus, durant le festival de films. Plus de 130 films provenant de 34 pays seront présentés, dont des dizaines de primeurs.

En plus de découvrir différents pays et cultures par le cinéma, les élèves de la Commission scolaire des Phares pourront participer à une foule d'activités organisées pour eux. L'atelier « *Derrière la caméra* » permettra à des jeunes du primaire de découvrir le travail d'équipe que nécessite la création cinématographique. L'atelier « *Dessin sur pellicule* » permettra de mieux comprendre la création de l'image en mouvement. L'atelier « *Image et son* » permettra de créer la trame sonore d'un film d'animation. D'autres ateliers porteront également sur le maquillage de cinéma et l'écriture d'un scénario.

Par ailleurs, pour la première fois au Carrousel, un atelier de quatre jours se déroulera dans une école de la Commission scolaire, « *Caméra-etc.* ». Il s'agit d'un atelier de production de la Communauté française de Belgique. Son objectif premier est

d'initier le jeune public au langage audiovisuel par le cinéma d'animation, en offrant une approche adaptée aux enfants. L'atelier de la *Lanterne magique* est également de retour. Dix équipes d'élèves du secondaire et du collégial seront invitées à relever le défi de faire un film d'animation de 30 secondes en trois jours, à partir d'une bande sonore et d'un thème précis.

Le Carrousel international du film proposera également le forum « *Cinéma à l'école* ». Ce forum offrira aux professionnels du cinéma, aux conseillers pédagogiques et aux enseignantes et enseignants des conférences axées sur la réalisation de projets cinématographiques en classe. Ce forum se veut un lieu d'échange et d'expérimentation sur les différentes étapes de la création d'un film en classe, sur les avantages pédagogiques qui en ressortent et sur les façons de financer ce type de projet. Madame Joyce O'Braham, directrice de l'école l'Aquarelle, présentera une conférence ayant pour thème « *L'ajout d'objectifs pédagogiques à l'action cinématographique* » alors que la directrice de l'école Saint-Jean, madame Édith De Champlain, proposera une conférence sur le thème « *Les activités culturelles, le projet-école et le quotidien* ». Ce forum se déroulera le vendredi 28 septembre, de 8 h 30 à 16 h, au Musée régional de Rimouski.